

La « Tremblante » du Mouton dans le département de l'Indre

par F. LUCAM, R. BÉCHADE, P. SAURAT

Jusqu'à ces dernières années, la « Tremblante du Mouton » paraît n'avoir jamais eu, dans notre pays, qu'une aire géographique assez étroite, ne comprenant que quelques départements, situés au Sud du Massif Central : Aveyron, Aude, Tarn, Cantal, Lozère, Gard, Hérault, Bouches-du-Rhône. Il y a, certes, les observations anciennes de BERGER (1), en Seine-et-Oise, et de TRASBOT (2), en Sologne; mais, outre que leur imprécision ne permette pas d'affirmer qu'il s'agissait réellement de Tremblante, jamais, depuis, un seul cas de la maladie n'a été signalé dans ces départements. Aussi l'un de nous écrivait-il en 1937 (3) : « Si la Tremblante a réellement évolué géographiquement, au cours du siècle précédent, il ne paraît pas que cette évolution se poursuive encore actuellement, car les nombreux renseignements que nous avons pu recueillir ne nous ont jamais permis de l'identifier dans des régions autres que les départements que nous avons indiqués ».

Or, une nouvelle enquête, menée depuis le début de 1950, nous oblige à réviser cette opinion et à constater que la Tremblante s'étend, et que son extension revêt deux aspects. D'une part, elle prend une allure de plus en plus grave dans certains des départements indiqués plus haut, d'autre part, elle existe, maintenant, dans des régions nouvelles, fort éloignées des premières, où jamais encore elle n'avait été reconnue.

La première constatation est basée sur les renseignements que nous avons pu recueillir dans l'Aveyron, la Lozère, l'Hérault, le Gard, aussi bien auprès des éleveurs que de nos confrères (4). La seconde l'est sur la découverte d'un nouveau foyer dans l'Indre, qui fait l'objet de cette note.

(1) BERGER. — *Rec. Méd. Vét.*, 1829, p. 615.

(2) TRASBOT. — *Cours de Pathologie spéciale*, 1890.

(3) I. BERTRAND, H. CARRÉ et F. LUCAM. — *Rec. Méd. Vét.*, 1937, t. 113, n° 9, p. 547.

(4) Nous sommes heureux d'adresser nos plus vifs remerciements à nos Confrères MM. les Directeurs : LAFENÊTRE, BÉZERT, DIGNAT et TAILLAND qui ont bien voulu nous apporter leur précieux concours dans la poursuite de notre enquête et de nos recherches.

*
* *

En janvier 1930, M. P..., propriétaire dans les environs de Châteauroux, nous demande d'identifier une maladie, apparue en 1949, dans son troupeau de moutons berrichons, qui compte 350 têtes. Les renseignements fournis par M. P... sont les suivants : la maladie se traduit par des troubles locomoteurs qui mettent bientôt l'animal dans l'impossibilité de se relever; il finit par rester étendu sur le sol; il agite les membres et grince des dents; la mort survient dans un état d'épuisement complet. L'évolution, toujours fatale, dure deux ou trois mois, après l'apparition des premiers symptômes.

Depuis le printemps 1949, jusqu'en janvier 1950, une quinzaine d'animaux ont été atteints. Actuellement, deux brebis sont malades. Ce sont surtout les agnelles de deux ans qui sont frappées; seules, trois des quinze victimes étaient âgées de 4 ans.

Nous avons pu examiner quatre malades : un, à la période ultime, et qui a été sacrifié, les trois autres à la période d'état. Parmi ces derniers, un a été suivi pendant un mois, temps au bout duquel il a été sacrifié également.

Symptômes. — Chez tous, des symptômes identiques sont relevés qui se manifestent avec des intensités diverses. Le malade, suivi pendant un mois, nous a permis d'étudier leur évolution jusqu'à la phase terminale.

Ces symptômes sont les suivants : incoordination des mouvements; tremblements; hyperexcitabilité; prurit.

Incoordination des mouvements : les animaux qui peuvent se déplacer, courent d'une manière saccadée, sautillante en lançant très en avant les membres antérieurs. Les chutes sur le train postérieur sont fréquentes, pendant ces courses, comme si le sol se dérobaient brusquement sous l'animal. Après les chutes, le relever est laborieux, hésitant. Par la suite, l'incoordination motrice s'accroît. Le sujet ne peut se mettre debout qu'au prix de grands efforts. Il reste, sur place, les pattes écartées, oscillant comme sur un plancher mobile. Il fait ensuite quelques pas désordonnés et retombe aussitôt. Enfin, dans la période terminale, toute station debout devient impossible, mais, à aucun moment, il n'y a de paralysie vraie.

Tremblements et hyperexcitabilité : ces deux symptômes sont étroitement liés et se manifestent ensemble. Ils sont intermittents et n'apparaissent qu'à certains moments ou dans certaines circonstances. Le bruit d'une porte qui claque, un aboiement lointain, l'approche de l'observateur, une vive lumière, etc.,

déclenchent un sursaut, suivi d'un tressaillement. Les malades deviennent subitement attentifs, les oreilles droites, la tête haute, le regard vif, prêts à bondir. Puis un tremblement de la tête apparaît, ne durant que quelques secondes et tout rentre dans l'ordre.

Le prurit : il n'est pas intense au point d'amener les animaux à s'arracher la toison. Sur l'un d'eux néanmoins, sa signature existe : au niveau des lombes, la toison est ébouriffée sur une plage large comme deux mains, indiquant que le sujet se frotte fréquemment contre divers objets. Chez tous, par contre, il est facile de le mettre en évidence : en grattant à la main, la région dorso-lombaire, on provoque chez les malades une vive satisfaction, ceux-ci ne cherchant nullement à s'enfuir, renversant la tête ou la tournant vers les flancs, en agitant rapidement la langue et les lèvres. L'examen minutieux de la peau, montre qu'elle est parfaitement saine et dépourvue de tout parasite.

La température prise quotidiennement pendant un mois à l'un des malades a toujours oscillé aux environs de 39°. Il n'y a donc pas de fièvre.

Lésions. — Sur les deux malades sacrifiés, aucune lésion macroscopique ne peut être relevée, qui soit susceptible d'expliquer les symptômes. Les cadavres sont maigres; les viscères thoraciques et abdominaux sont normaux, hormis quelques lésions parasitaires banales et d'ailleurs fort discrètes.

Rien d'anormal non plus n'est visible dans les centres nerveux, sauf peut-être, que le liquide céphalo-rachidien semble s'écouler abondamment à l'incision des méninges.

Lesensemencements faits à partir des cerveaux sont stériles

Par contre, l'étude histopathologique complète du système nerveux, permet de retrouver des lésions importantes. Dans toute la substance grise des centres, et principalement dans le tronc cérébral, le cervelet, et la moelle épinière, on note des lésions dégénératives des cellules nerveuses, se traduisant, soit par de l'atrophie et de l'hyperchromatose, soit par des fontes bulleuses, ces dernières aboutissant parfois à la destruction complète de la cellule. Ces lésions sont visibles surtout sur les neurones moteurs des cornes antérieures de la moelle. De place en place, on note en outre, de discrètes infiltrations péri-vasculaires. Quant à la substance blanche, elle est intacte et nous ne pouvons déceler la moindre dégénérescence myélinique.

Par conséquent, il s'agit d'un processus subaigu, étendu à toute la substance grise des centres nerveux, donc d'une polio-encéphalo-myélite.

Diagnostic. — La maladie que nous avons à identifier est donc caractérisée par trois ordres de faits.

Faits épidémiologiques : la maladie est d'apparence contagieuse, mais la contagion est discrète et lente à se manifester.

Faits cliniques : la maladie se traduit cliniquement par la triade symptomatologique : incoordination des mouvements, hyperexcitabilité, prurit. Son évolution est lente. Sa terminaison est toujours fatale.

Faits histopathologiques : les lésions sont celles d'une polio-encéphalo-myélite subaiguë.

A notre connaissance, il n'existe qu'une seule maladie du mouton qui réponde à ce schéma : la « Tremblante ».

*
**

Quelle peut être l'origine de la maladie? S'agit-il d'un cas unique?

Le troupeau de M. P... a été constitué en 1947, par l'apport de deux fractions à peu près égales. La première constituait la souche existant dans le domaine depuis près d'un siècle; la seconde, provenait d'un élevage du même département de l'Indre, dans lequel certains apports étrangers avaient été faits, notamment du South-down aux fins de croisement industriel, du mouton lorrain provenant de troupeaux repliés de la Moselle en 1939 et des moutons achetés localement.

Comme la plupart des troupeaux de l'Indre, celui de M. P... est un troupeau d'élevage, dont les produits sont généralement expédiés pour l'embouche, dans la Brie et la Beauce. Chaque année, il est conservé 50 à 80 agnelles pour la reproduction et, tous les deux ou trois ans, les béliers sont renouvelés par achat.

Ainsi, pendant près d'un siècle, et jusqu'en 1947, la maladie est inconnue dans le troupeau. A cette époque, on double l'effectif, par des apports étrangers et la Tremblante se manifeste deux ans plus tard. Si l'on se rappelle les recherches de CUILLE et CHELLE (1) qui ont conclu à la nature virulente de la maladie et à l'extrême longueur de la période d'incubation qui pourrait atteindre dix-huit mois à deux ans, on ne peut manquer d'être frappé par ces deux dates : 1947-1949.

Le rapprochement de ces faits permettrait donc de conclure, que la Tremblante a bien été introduite dans le troupeau par les moutons de la deuxième fraction.

(1) CUILLE et CHELLE. — *C. R. Acad. Sc.*, 1936, t. 203, p. 1552.

Mais alors, puisque cette deuxième fraction comprenait des moutons d'origine locale, encore faut-il que la maladie existe dans d'autres troupeaux. Or, notre enquête nous a appris que de 1919 à 1921, une affection absolument identique a sévi effectivement dans un troupeau de 250 brebis berrichonnes appartenant à M. G... L'importance de la maladie était faible, trois ou quatre sujets seulement étaient atteints et mouraient chaque année.

M. G... ayant vendu son domaine, son successeur, M. D..., continue d'observer, pendant deux ans, les mêmes manifestations. Il se débarrasse de ce troupeau et en reconstitue un autre par des achats faits dans la région.

Pendant sept à huit ans, aucun cas de la maladie n'apparaît. Subitement, vers 1930, de nouveaux cas se manifestent sur des agnelles de deux ans, à un rythme de six à huit par an, à la suite, paraît-il, d'une acquisition de béliers, ce qui décide le propriétaire à abandonner définitivement l'élevage ovin.

Notre enquête nous révèle un autre fait intéressant. Le gendre de M. D... est propriétaire d'une importante exploitation en Seine-et-Oise, avec un troupeau de moutons atteignant parfois 1.000 têtes. Indépendamment des sujets d'élevages de la ferme, il achète, chaque année, des moutons pour l'engraissement. Ces achats se font notamment dans l'Indre. Or, ce propriétaire aurait observé la même maladie, mais uniquement sur les sujets achetés, et jamais dans son troupeau d'élevage.

Enfin, d'après les renseignements recueillis au cours de conversations entre propriétaires, des cas seraient, semble-t-il, apparus, dans les départements voisins : Indre-et-Loire, Loiret, Loir-et-Cher.

CONCLUSION

Nous signalons, pour la première fois dans le département de l'Indre, l'existence d'un foyer de Tremblante du Mouton. Il ressort de notre enquête, que ce foyer n'est probablement pas le seul et que d'autres ont existé avant lui ou existent encore dans ce département et peut-être même dans les départements voisins.

Cette constatation, ainsi que celles que nous avons faites dans les départements du Sud du Massif Central, considérés jusqu'alors comme l'aire géographique strictement limitée de la maladie, nous autorisent à penser que la Tremblante est beaucoup plus répandue qu'on ne le croit, qu'elle s'étend et qu'elle s'aggrave.
